

PLAN D'ACTION « TERRITOIRE ZÉRO POLLUTION PLASTIQUE »

Axe 1. Réduire la consommation de produits plastiques à usage unique

Actions	Acteurs	Calendrier / avancement	Partenaires
<p>Objectif n°1 : Limiter la consommation de PPUU dans la commande publique <i>La commande publique est un levier d'action essentiel. L'exemplarité de la collectivité est un préalable indispensable à toute démarche visant à engager l'ensemble des acteurs du territoire aux côtés de la collectivité vers un objectif commun.</i> <i>Au-delà de l'intégration de l'objectif zéro plastique dans le Schéma de Promotion des Achats Responsable 2 de la Métropole et de la Ville de Nantes, il est proposé d'identifier les marchés et de mettre en place des clauses pour supprimer ou réduire le plastique, de poursuivre l'organisation d'événements ville sans plastique, d'organiser le retour d'expérience avec les communes et de sensibiliser les réseaux d'acheteurs internes.</i></p>			
Intégrer la dimension zéro pollution plastique dans le SPAR 2, pour aller vers une ville zéro plastique à usage unique	Métropole, Ville de Nantes	engagée depuis 2022	
Identifier les marchés concernés par l'usage de produits plastiques et rédiger des clauses environnementales types « sans plastique » pour réduire ou supprimer l'usage (en priorité sur le plastique à usage unique)	Métropole, Communes	engagée, à poursuivre et dupliquer	
Recenser les actions des communes et organiser le partage des retours d'expérience	Métropole, Communes	engagée, à poursuivre	
Organiser des événements zéro plastique – voire zéro déchet dans les collectivités	Métropole, Communes	engagée, à poursuivre et dupliquer	REEVES
Sensibiliser et former les réseaux d'acheteurs internes	Métropole, Communes	à mettre en œuvre	
<p>Objectif n°2: Accompagner la restauration collective sans plastique <i>Le plastique dans la restauration collective représente un enjeu environnemental et sanitaire important : les matières plastiques utilisées génèrent une quantité conséquente de déchets à usage unique non recyclés, peuvent contenir des « perturbateurs endocriniens » et avoir des effets délétères à plus ou moins long terme.</i> <i>Plusieurs communes ont mis en place ou projettent de mettre place des mesures visant à réduire les emballages, les contenants et le contact alimentaire avec le plastique de manière générale.</i></p>			
Retirer le plastique de l'environnement alimentaire des enfants (vaisselle, emballages individuels, goûters zéro déchet)	Communes	engagée, à poursuivre et dupliquer	
Rechercher des solutions pour supprimer les contenants en plastique dans la restauration collective	Communes	engagée, à mettre en œuvre avant le 1 ^{er} janvier 2025	
<p>Objectif n° 3 Limiter la consommation et la distribution de PPUU <i>Sur les sites de la collectivité comme sur l'espace public, plusieurs leviers existent pour limiter voire interdire la distribution de produits plastiques à usage unique.</i> <i>Plusieurs actions ont déjà été réalisées localement par les communes et la Métropole, offrant soit des solutions telle que la mise à disposition de gobelets réutilisables, soit l'incitation via une charte ou encore l'interdiction de distribution sacs plastiques. Ces actions ponctuelles ont vocation à être diffusées et dupliquées.</i></p>			
Mettre à disposition des gobelets réutilisables pour les événements	Métropole, Communes	engagée, à poursuivre	Associations, clubs et autres organisateurs d'événements
Mettre en place un arrêté municipal interdisant les sacs plastiques sur les marchés de plein air	Communes	engagée localement, à poursuivre et dupliquer	

Annexe 1

Mettre en place une charte qualité intégrant une clause « zéro déchet, zéro gaspillage et zéro plastique pour les commerces de bouche non-sédentaires hors marchés (cuisine nomade)	Communes	engagée localement, à poursuivre et dupliquer	
Engager un site ou une salle de la collectivité dans une démarche éco-responsable, vers une labellisation	Communes	engagée localement, à poursuivre et dupliquer	REEVES
Objectif n°4 Favoriser le réemploi et le développement de solutions alternatives au tout-jetable <i>Les emballages alimentaires constituent une source majeure de déchets à usage unique. Depuis la pandémie du au COVID-19, cet usage a augmenté de manière significative avec la progression de la vente à emporter. Sur ce sujet, il est proposé de poursuivre les actions de mise en valeur et d'accompagnement des solutions alternatives au tout jetable, qu'il s'agisse de vente en vrac, de consigne ou du développement de solutions de vaisselle réutilisable pour les événements.</i>			
Promouvoir et accompagner les initiatives vente en vrac, de réemploi des emballages, de la consigne et des contenants réutilisables (associations Boîtes nomades, « J'aime tes bocaux », Startup nantaise Berny, VRAC : Vers un Réseau d'Achat en Commun, actions des commerçants de Talensac pour réduire l'usage du plastique...)	Métropole, Communes	engagée, à poursuivre et dupliquer	Chambre des métiers et de l'artisanat, Région Pays de la Loire, ADEME
Développer et faire connaître les services de location/prêt de vaisselle réutilisable	Organisateurs d'événements privés ou publics, associatifs, ressourceries	engagée, à poursuivre et dupliquer	Communes
Objectif n°5 Favoriser la consommation de l'eau du robinet pour réduire la consommation de bouteilles plastiques <i>Chaque année en France, 9,3 milliards de litres d'eau en bouteille sont consommés, soit 25 millions par jour. La bouteille d'eau en plastique est un emballage à usage unique qui figure parmi les déchets les plus présents dans le milieu naturel. La collectivité dispose d'un levier d'action conséquent via sa compétence de gestion et de distribution de l'eau potable sur son territoire, notamment par la promotion de l'eau du robinet et l'incitation à sa consommation. L'installation de points d'eau accessibles et gratuits pour le public a été initiée depuis 2020 sur l'espace public, en complément de l'obligation faire aux Établissements Recevant du Public de plus de 300 personnes (depuis le 1er janvier 2022). Il est proposé dans le cadre du plans d'action de réaliser un recensement des points d'accès à l'eau potable sur le territoire, en lien avec les communes, ainsi que la mise en place et la diffusion d'une cartographie à destination du grand public. Sur cette base, les besoins en installation de nouvelles bornes fontaines sur l'espace public sera étudié et proposé, le cas échéant, dans un futur programme d'investissement.</i>			
Élaborer une stratégie métropolitaine de connaissance et de déploiement des fontaines à boire en 2023 et communiquer pour accompagner les changements de pratique et l'utilisation de la gourde, en cohérence avec les Métropole, Communes autres thématiques (promotion de l'eau potable, accès à l'eau ...)	Métropole, Communes	engagée, à poursuivre	Le Voyage à Nantes, professionnels des Cafés, Hôtels, Restaurants

Axe 2. Améliorer la collecte et le recyclage des déchets plastiques

Actions	Acteurs	Calendrier / avancement	Partenaires
Objectif n°6 Accompagner le geste de tri et lutter contre les dépôts sauvages <i>Pour améliorer la collecte et le tri, des actions de sensibilisation et d'information sont menées et doivent être poursuivies. La multiplication des dispositifs de tri que ce soit dans les administrations ou sur l'espace public est une action notable. Après une expérimentation menée à Nantes en 2021, le tri sélectif sur l'espace public est en cours de déploiement, en partenariat avec CITEO. Enfin, la Ville de Nantes a créé en 2019 une « brigade verte » pour lutter contre les dépôts sauvages.</i>			
Poursuivre les expérimentations en cours de tri sur l'espace public (en prévision de sa généralisation à l'horizon 2025)	Métropole, Communes	déploiement en 2022-2024	CITEO
Informier et sensibiliser pour la prévention des déchets auprès des différents publics par des animateurs et ambassadeurs, intégrant les enjeux zéro plastique	Communes	Mise en œuvre (annuel)	
Lutter contre les dépôts sauvages par la création d'une « brigade verte » : sensibilisation, enquête, verbalisation en complément de l'action de la police municipale	Métropole, Communes	mise en œuvre depuis 2019	
Installer de poubelles bi-flux dans les administrations et sur les événements	Métropole, communes	engagée, à poursuivre	

Axe 3 . Préserver le milieu naturel et le cycle de l'eau de la pollution plastique			
Actions	Acteurs	Calendrier / avancement	Partenaires
Objectif n°7 Limiter le risque d'entrée des plastiques dans les réseaux d'eaux puis vers les milieux naturels <i>Les équipements de gestion des eaux urbaines et les milieux aquatiques récepteurs sont d'importantes zones de transfert et de dégradation des plastiques. Une fois dans les milieux naturels les plastiques sont difficiles – voire impossibles – à capter. Des actions de prévention peuvent contribuer à limiter l'entrée des plastiques dans les réseaux. En s'appuyant sur les retours d'expérience des actions déjà menées par le Pôle Loire Sèvre Vignoble, le logotage des avaloirs d'eau pluviale prévu en 2023 va permettre de sensibiliser la population à l'existence d'un lien direct entre les avaloirs, les rivières et la Loire.</i>			
Mettre en place un logotage des avaloirs (exemple « ne rien jeter , ici commence la Loire »)	Métropole	expérimentée en 2022, à mettre en œuvre en 2023	École de design
Objectif n°8 Lutter contre l'abandon de mégots <i>Les mégots constituent le déchet plastique le plus retrouvé sur l'espace public : 12 % des mégots sont jetés au sol en France. 126 000 mégots ont été collectés lors de la Journée Citoyenne de la Propreté de 2021, sur le territoire. Pour lutter contre l'abandon des mégots, les communes ont déployé des actions de sensibilisation auprès des commerçants, des lycéens, mis en place des cendriers sondeurs ou expérimenté des zones sans tabac. Depuis janvier 2021, l'éco-organisme Alcôme a été agréé pour 6 ans pour mettre en place la Responsabilité Élargie du Producteur « Produits du tabac ». Alcôme finance les actions des collectivités ayant une délégation de gestion des déchets. Il est proposé de contractualiser avec Alcôme pour structurer et financer un projet de lutte contre les mégots à l'échelle métropolitaine.</i>			
Renforcer la lutte contre les mégots au sol, finaliser les discussions avec Alcôme afin de disposer d'éventuelles ressources supplémentaires pour financer ces actions	Métropole	à mettre en œuvre en 2023	Communes
Installer et entretenir des cendriers classiques ou sondeurs de manière pérenne sur l'espace public ou temporaire lors d'événements. Accompagner les cafés et restaurants pour la mise en place de cendriers, cartographie des nids à mégots et distribution de cendriers de poche.	Communes (ou Métropole, car les soutiens Alcôme lui seraient versés)	engagée localement, à poursuivre	Professionnels des Cafés, Hôtels, Restaurants
Mettre en place de zones/parcs sans tabac	Communes	expérimentée en 2021 - 2022, à dupliquer en 2023	Ligue contre le cancer
Objectif n°9 Renforcer les actions de propreté et soutenir les actions de nettoyage des milieux naturels <i>Au-delà du temps fort des Journées Citoyennes de la Propreté organisées annuellement par la collectivité, les initiatives de ramassage de déchets dans les milieux naturels ou sur l'espace public se déroulent toute l'année sur le territoire. Ces initiatives présentent l'intérêt de sensibiliser les populations aux enjeux de la pollution plastique, tout en améliorant ponctuellement la situation sur les secteurs prospectés. Pour valoriser et mieux organiser ces actions, il est proposé d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des organisateurs de ramassage de déchets bénévoles. De plus, les travaux de l'Université Gustave Eiffel ont permis l'identification de zones favorables à l'accumulation des déchets plastiques sur les bords de Loire. L'organisation de chantiers participatifs sur ces zones (2-3 chantiers par an) est également une action à construire en 2023.</i>			
Organiser la journée citoyenne de la propreté et accompagner les initiatives à l'occasion du World Clean Up Day	Métropole, communes	Mise en œuvre (annuel)	Collectifs de citoyens et associations
Sensibiliser à la pollution plastique les acteurs d'opérations citoyennes de ramassage de déchets : référencer et animer le réseau d'initiatives citoyennes de ramassage des déchets (coordination, accueil et orientation vers des secteurs où un besoin est identifié, fourniture d'un kit de matériel de collecte et d'une fiche sécurité, organisation d'un tri et recyclage des déchets ramassés). Valoriser les données : mettre en place un protocole de simple caractérisation des déchets collectés afin d'alimenter une base de données.	Métropole, communes	à mettre en œuvre : 2023-2026	Collectifs de citoyens et associations
Lutter contre l'accumulation de déchets sur les bords de Loire par l'organisation de chantiers participatifs sur les espaces métropolitains concernés, à l'instar de ce qui est réalisé sur l'île de la Motte (Indre)	Métropole, communes	à poursuivre et dupliquer	Collectifs de citoyens et associations
Objectif n°10 Expérimenter des solutions de captage des plastiques diffus dans les milieux naturels <i>Les solutions de captages des plastiques depuis les réseaux assainissement jusqu'au milieu naturel se développent dans les collectivités. Ces solutions sont à la fois un outil de sensibilisation et une manière de mieux qualifier et quantifier les macro-déchets plastiques présents. Il est proposé d'étudier la faisabilité de mise en œuvre de ce type d'action expérimentale sur le territoire, en partenariat avec les acteurs du territoire et en se basant sur les retours d'expériences des autres territoires.</i>			
Expérimenter des techniques innovantes pour intercepter la pollution plastique en cours d'eau (installation de filets récupérateurs aux exutoires des réseaux d'assainissement, de pièges flottants...)	Métropole	à mettre en œuvre 2024-2026	Agence de l'eau, Université Gustave Eiffel, associations

Axe 4. Accompagner et animer la transition vers des Territoires Zéro Pollution Plastique			
Actions	Acteurs	Calendrier / avancement	Partenaires
<p>Objectif n°11 Engager et accompagner les citoyens vers la réduction à la source / Accompagner le changement des pratiques <i>Pour mobiliser les acteurs, il est nécessaire à la fois de donner accès aux connaissances sur l'enjeu de la pollution plastique à tous, de donner accès aux moyens d'agir, tout en rendant visibles les résultats de l'action. En s'appuyant sur les outils d'animation existants sur la réduction des déchets (la Galerie du zéro déchet, les défis citoyens « zéro déchet », la semaine européenne de réduction des déchets, le programme pédagogique métropolitain d'éducation à l'environnement), l'élaboration d'un plan de communication et d'accompagnement des changements dédié au zéro plastique pourra être engagée dès 2023. Un temps fort ciblant le grand public est proposé à l'occasion de l'événement nautique Débord de Loire en mai-juin 2023.</i></p>			
Soutenir l'initiative Galerie Zéro Déchet : maison témoin zéro déchet, promotion du réutilisable, ouvert au public toute l'année	Association Galerie Zéro déchet	Mise en œuvre (annuel)	Métropole et Ville de Nantes
Organiser un temps fort grand public : « Semaine Européenne de Réduction des Déchets » (fin novembre)	Métropole	Mise en œuvre (annuel)	Écopole
Organiser les défis citoyens « zéro déchet »	Métropole	Mise en œuvre (annuel)	Écopole, Les Boîtes Vertes
Élaborer un plan de communication de la stratégie territoriale Zéro Pollution Plastique	Métropole	à mettre en œuvre : 2023-2026	
Intégrer l'objectif zéro plastique dans le programme pédagogique d'éducation à l'environnement (offre pédagogique, défis « classe zéro déchet »)	Métropole	à intégrer	Écopole
<p>Objectif n°12 Développer des outils d'animation territoriale Zéro pollution plastique et mobiliser les services de la Collectivité, les communes et les parties prenantes externes <i>Nantes Métropole propose d'animer et de relayer en lien avec les réseaux d'entreprises et auprès des entreprises utilisatrices le travail de sensibilisation et d'accompagnement aux changements de pratiques. Il s'agit en particulier d'organiser, au regard des besoins, des temps forts de sensibilisation aux impacts de la pollution en général et du plastique en particulier, de partager et capitaliser sur les retours d'expériences d'entreprises, de mobiliser les entreprises à l'accompagnement de solutions alternatives. Cette démarche s'inscrit dans une échelle territoriale métropolitaine et vient en écho aux chantiers "Reprise économique durable" lancés par la Métropole en 2020 pour accompagner la mutation économique vers une réelle sobriété environnementale. Dès 2022, Nantes Métropole a organisé le prix de l'innovation sociale et solidaire sur la thématique de la lutte contre l'usage du plastique à usage unique. En décembre 2022, un temps fort dédié aux entreprises a été organisé au Musée des Arts de Nantes. L'objectif était la sensibilisation à l'enjeu du plastique et l'échange de retours d'expérience et de bonnes pratiques présentées par les entreprises innovantes du territoire.</i></p>			
Programme métropolitain de soutien aux éco-événements vers une labellisation (formations, accompagnement des événements et des lieux recevant du public)	Métropole	mise en œuvre : 2021-2024	REEVES et 24 co-traitants
Organiser un temps fort à destination du grand public à l'occasion de l'événement Débord de Loire juin 2023 : sensibilisation à la problématique de la pollution plastique, proposition de solutions	Métropole	à mettre en œuvre en 2023	Association Culturelle de l'Été, Commission Permanente Loire, Université Gustave Eiffel
Diffuser l'objectif du zéro plastique au sein des réseaux d'entreprises : diminution des plastiques dans les usages & process de production, suppression des objets promotionnels en plastique, ...	Réseaux d'entreprises DRO, Ruptur, commerçants Plein Centre	engagée en 2020 – à poursuivre	Métropole, Chambre des métiers et de l'Artisanat, Union des Métiers et de l'Industrie de l'Hôtellerie
Signer la Charte « Rivières et fleuves sans plastique »	Communes	engagée localement, à dupliquer	Tara Océan, Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves
Signer la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens »	Communes	engagée localement, à dupliquer	Réseau Environnement Santé

Axe 5. Développer la connaissance pour élaborer, piloter et évaluer une stratégie ZPP			
Actions	Acteurs	Calendrier / avancement	Partenaires
Objectif n°13 S'appuyer sur la recherche et l'innovation <i>Sur ce volet, il est proposé de poursuivre l'accompagnement et le soutien de la recherche sur le territoire et de maintenir une veille technique sur le sujet du plastique en général, et des microplastiques en particulier.</i>			
Encourager la recherche par le financement du projet de recherche Plasti-nium de l'Université Gustave Eiffel (subvention dans le cadre d'une convention 2020-2025)	Métropole, Université Gustave Eiffel	engagée en 2020, à poursuivre	Région Pays de la Loire
Accompagner le projet de recherche STRITTER consistant à quantifier la pollution plastique en milieu urbain et à identifier les dynamiques de transfert des macro-déchets dans les réseaux d'eau pluviale. Mettre en valeur les résultats auprès des agents du nettoyage de la collectivité.	Métropole, Université Gustave Eiffel	engagée en 2022, à poursuivre	CITEO
Assurer une veille sur les sujets émergents autour du plastique (enjeux sanitaires et environnementaux) et encourager la recherche scientifique notamment autour de la pollution par les microplastiques : gazons synthétiques, sols souples EPDM dans les écoles et aires de jeux, eau potable et boues d'épuration	Métropole, communes	engagée, à poursuivre	Université Gustave Eiffel, Agence de l'eau Loire-Bretagne
Objectif n°14 Définir et suivre des indicateurs d'évaluation de la stratégie ZPP <i>La mise en place d'indicateurs de suivi et de résultats permettra d'établir l'efficacité des actions et l'atteinte des objectifs. Le travail conjoint mené avec le WWF France sera également poursuivi dans ce cadre. Il permettra d'assurer une évaluation régulière et partagée des actions menées. Le Comité de pilotage pourra ainsi être informé, chaque année, de l'avancement des actions et des moyens affectés, et adapter la stratégie si le besoin est identifié.</i>			
Construire un outil de suivi et d'évaluation de la stratégie	Métropole	à mettre en œuvre dès 2023	WWF France, ZéroWaste France